GUIDE GROUPES 27



FÉCAMP TOURISME NORMANDIE

fecamptourisme.com



BIENVENUE À FÉCAMP

Votre prochaine escale en Normandie !

Nous vous invitons en 2027 à découvrir un programme toujours plus varié, authentique et inspirant. Passionnés d'histoire, gourmets en quête de saveurs locales ou amateurs de spectacles et d'expériences originales, chacun trouvera de quoi satisfaire sa curiosité et son envie d'évasion.

Au fil de cette brochure, découvrez notre sélection de journées et de séjours spécialement conçus pour les groupes.

Vous serez accueillis par des professionnels passionnés et attentifs, heureux de partager avec vous l'âme maritime, le patrimoine et l'art de vivre qui font le charme de notre ville. Qualité, convivialité, partage et professionnalisme seront les maîtres mots de votre séjour.

Respirez, contemplez, savourez, célébrez…

Bienvenue, vous êtes à Fécamp !

Conception Graphique : Atelier Graphik
Impression : DuranD imprimeurs
Crédits photos : Fécamp Tourisme

L'EXPERTISE GROUPES

VOTRE VOYAGE EN GROUPES AVEC FÉCAMP TOURISME

Un accompagnement qui fait la différence !

Notre service réceptif est votre interlocuteur idéal pour l'organisation de votre prochaine visite, journée, séjour ou séminaire à Fécamp. Notre engagement est simple : vous écouter, vous conseiller et composer un programme unique avec vous.

UNE PROPOSITION SUR-MESURE
Des circuits totalement modulables qui s'adaptent à vos envies.

UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET
Nous gérons l'organisation, de la réservation à la facturation.

DES PRESTATIONS DE QUALITÉ
Nous sélectionnons avec soin les partenaires pour la satisfaction de tous les participants.

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE
Kevin, Michelle et Lucie, nos experts du territoire simplifieront toutes vos démarches.


Kevin DUBOCAGE


Michelle MERRY


Lucie BLONDEL

Fécamp Tourisme dispose de l'ensemble des garanties réglementaires pour l'organisation de vos séjours.
Immatriculation Atout France : IM076100001
Assurance Responsabilité Civile Professionnelle : ALLIANZ IARD

NOTRE SERVICE RÉCEPTIF C'EST :

19
ANNÉES D'EXPÉRIENCE

+ DE 40
PARTENAIRES SÉLECTIONNÉS

+ DE 250
GROUPES QUI NOUS FONT CONFIANCE CHAQUE ANNÉE

5 815
PERSONNES ACCUEILLIES EN 2025

3
PERSONNES 100% À VOTRE ÉCOUTE

Informations et réservations
Tél : 02 35 28 84 62
ou 02 35 28 86 62
groupes@fecamptourisme.com

SOMMAIRE

05 DÉCOUVERTES



Nouveautés

07 PÉPITES



Exclusivités

11 EXCURSIONS



Journées

24 CIRCUITS



Séjours

27 SORTIES



Activités et visites à la carte

30 TEAM BUILDING



Séminaires



NOUVEAUTÉS
UN VENT DE DÉCOUVERTES

NOUVEAUTÉS 2027

CETTE ANNÉE, NOTRE TERRITOIRE S'ENRICHIT DE NOUVELLES EXPÉRIENCES À PARTAGER.

SAVOIR-FAIRE



La Chèvrerie du Beau Soleil

Découvrez la Chèvrerie du Beau Soleil, petite exploitation de taille humaine aux portes de Fécamp.

Récemment installée, Cynthia Varin vous expliquera auprès des chèvres le déroulement d'une journée de travail, de la traite et de la transformation du lait en fromage. Une dégustation de produits laitiers du moment sera faite en fin de visite avec possibilité d'acheter son fromage sur place. Une belle occasion de découvrir l'agriculture locale !

PLEIN AIR



Balade gourmande d'Yport

Une promenade gourmande au cœur d'Yport, entre histoires locales, panoramas maritimes et dégustation de produits du terroir.

Quand la gourmandise prend l'air du large… Avec Anne Tranchard, partez pour une visite guidée d'Yport, entre ruelles pittoresques et panoramas maritimes. À chaque étape, laissez-vous séduire par les récits du patrimoine local avant de prolonger la balade par une dégustation de produits régionaux en plein air. Une expérience qui allie découverte, authenticité et saveurs, pour un moment aussi convivial qu'inoubliable.

PRIVILÈGE



Déjeuner au Palais Bénédictine

Poussez les portes du Palais Bénédictine et prenez place dans la somptueuse Salle des Abbés, un lieu d'exception habituellement réservé aux grandes occasions.

Vous savourerez un déjeuner dans un décor où l'histoire, l'art et l'élégance se rencontrent.
Cette nouvelle prestation invite les groupes à vivre un moment privilégié au cœur d'un monument emblématique de Fécamp. Bien plus qu'un simple repas, c'est une immersion dans l'univers raffiné du Palais Bénédictine, alliant patrimoine, gastronomie et art de recevoir.



EXCLUSIVITÉS LÀ OÙ L'AIR INSPIRE



EXCLUSIVITÉ | INSOLITE | VISITE COMMENTÉE

PARC ÉOLIEN EN MER

Embarquez pour une expérience insolite à la découverte du parc éolien en mer de Fécamp, l'un des plus grands projets d'énergie renouvelable de France. À bord du navire Normandy, laissez-vous guider au cœur d'un site exceptionnel où innovation technologique, patrimoine maritime et paysages grandioses se rencontrent.

Au fil de cette sortie commentée par le capitaine, approchez au plus près des impressionnantes éoliennes qui se dressent au large de la Côte d'Albâtre. Véritables géantes des mers, elles offrent un spectacle saisissant et témoignent de l'engagement de notre territoire en faveur de la transition énergétique. Le capitaine partagera les coulisses de ce chantier d'envergure, depuis sa conception jusqu'à son exploitation, en expliquant le fonctionnement des éoliennes, les défis techniques relevés en mer et leur contribution à la production d'une électricité plus durable.

Cette escapade est également l'occasion de porter un nouveau regard sur le littoral fécampois. Depuis la mer, admirez les falaises de craie sous un autre angle et profitez d'un panorama exceptionnel sur la côte normande.

Entre anecdotes, explications et observations, cette sortie vous invite à mieux comprendre les liens étroits entre la mer, les activités humaines et les enjeux environnementaux de demain.

À PARTIR DE

18€ / personne

LES TEMPS FORTS DE LA SORTIE :

- L'observation au plus près des éoliennes,
- Les explications du capitaine,
- Un panorama inédit sur le littoral,
- Une sensibilisation environnementale.

TARIFS DE LA VISITE COMMENTÉE * :

35 € | À partir de 15 ans
25 € | De 6 à 14 ans
25 € | Personne en situation de handicap
18 € | Scolaires

*Sous réserve de modifications en 2027



ⓘ INFORMATIONS PRATIQUES :

Les sorties en mer sur le parc éolien sont organisées selon un planning annuel à des dates précises, et restent sujettes à modification selon la météo et les marées.

Âge minimum : à partir de 6 ans.
Animaux : les chiens et autres animaux domestiques ne sont pas admis à bord (sauf chiens d'assistance).
Accessibilité : les infrastructures ne permettent pas aux fauteuils roulants motorisés ou manuels d'être embarqués.
Habillement : nous vous conseillons de porter des vêtements et chaussures confortables, adaptés aux conditions météorologiques. Pensez à apporter des lunettes de soleil, ainsi qu'un bonnet, une casquette ou une écharpe.

Parc éolien en mer de Fécamp



EXCLUSIVITÉ | À VOIR | VISITE GUIDÉE

LES PÊCHERIES MUSÉE DE FÉCAMP

Installé dans une ancienne sécherie de morue entièrement réhabilitée, le musée Les Pêcheries vous invite à découvrir l'histoire de Fécamp à travers cinq univers complémentaires. Votre visite débute par le belvédère, qui offre un panorama exceptionnel à 360° sur la ville, le port, les falaises et la mer.

Au fil des étages, plongez dans le passé maritime de Fécamp. Maquettes, films, objets et témoignages retracent l'épopée des Terre-Neuvas et des pêcheurs de hareng, illustrant le quotidien de ces hommes qui ont façonné l'identité de la ville. Vous poursuivrez votre découverte à travers les collections de Beaux-Arts, les traditions cauchoises et un remarquable ensemble de mobilier, de céramiques et de bijoux régionaux.

Le parcours s'achève par le musée de l'Enfance, consacré aux travaux du docteur Léon Dufour. Cette collection originale retrace l'évolution de la puériculture et présente une impressionnante collection de biberons, d'objets du quotidien et de documents consacrés à la protection de l'enfance.

Riche, variée et accessible à tous, cette visite offre une découverte complète de Fécamp, entre patrimoine maritime, histoire locale, arts et traditions.

À PARTIR DE

13€ / personne

LES 5 ESCALES DE LA VISITE :

- Le Belvédère et son panorama à 360°,
- L'Histoire maritime de Fécamp,
- Les collections de Beaux-Arts,
- Le patrimoine cauchois,
- Le musée de l'Enfance.

DURÉE DE LA VISITE : 1H30

TARIFS GROUPES :

13 € | Par personne (groupe de 10 à 19 personnes)
270 € | Forfait de 20 à 30 personnes
370 € | Forfait de 31 à 60 personnes

Tarifs comprenant les entrées et le guidage.



ⓘ INFORMATIONS PRATIQUES :

Musée accessible aux personnes à mobilité réduite :

- Des ascenseurs permettent d'accéder à chaque étage.
- Des fauteuils pour s'assoir et des toilettes sont disponibles à chaque étage.

FERMETURE DU MUSÉE LE MARDI DE MI-SEPTEMBRE À FIN AVRIL.

La visite découverte donne une vision générale de chacune des collections présentes mais nous vous suggérons de choisir parmi les thèmes suivants :

- Fécamp, hier et aujourd'hui,
- Fécamp, port de pêche,
- Aux origines de la pédiatrie : le musée de l'enfance,
- La vie en pays de Caux,
- Parcours dans la collection des Beaux-Arts,
- Expositions temporaires.

Les Pêcheries MUSÉE DE FÉCAMP

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

musée de France



EXCLUSIVITÉ | ÉVASION | SORTIE EN MER

FÉCAMP AU GRÉ DES VENTS

Prenez le large à bord de « La Tante Fine » ou du « Mil'Pat », deux authentiques vieux gréements qui perpétuent la tradition maritime de Fécamp. Le temps d'une sortie en mer, laissez-vous porter par les embruns et admirez les majestueuses falaises de la Côte d'Albâtre sous un angle privilégié.

Accompagnés d'un équipage passionné, découvrez les gestes des anciens marins en participant aux manœuvres et en vous initiant aux bases de la navigation traditionnelle. Que ce soit pour un séminaire, une association, un groupe d'amis ou une sortie familiale, cette expérience conviviale offre un véritable retour aux sources de la navigation à voile.

Selon vos envies, la sortie peut être agrémentée d'un apéritif*, d'une dégustation de produits locaux ou de fruits de mer, d'un goûter ou encore d'un cocktail organisé à quai. Une prestation sur mesure qui conjugue patrimoine maritime, convivialité et découverte de la Côte d'Albâtre dans un cadre exceptionnel.

Une parenthèse iodée qui séduira tous les amoureux de la mer et des grands espaces.

À PARTIR DE

350€

SORTIE PRIVATISÉE, L'ESSENTIEL :

- La découverte d'un vieux gréement,
- L'expérience participative de la navigation à l'ancienne,
- La vue panoramique sur les falaises,
- Les options gourmandes sur mesure.

TARIFS SORTIES PRIVATISÉES :

350 € | Sortie de 1h30 pour les scolaires
550 € | Sortie de 2h
1000 € | Sortie de 4h
900 € | Sortie de 2h + 2h de privatisation à quai
1300 € | Journée de 6h
Environ 4h de navigation et 2h de repas (non inclus)



NOTRE PRIX COMPREND :
La sortie ou journée privatisée en mer à bord du vieux gréement « La Tante Fine » ou du « Mil'Pat ».

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :
Le transport jusqu'au point de départ,
Les dépenses personnelles.

MENTIONS PARTICULIÈRES :
Toute l'année, selon disponibilités et conditions météorologiques.
Nous vous conseillons de porter des vêtements et chaussures confortables, adaptés aux conditions météorologiques. Pensez à apporter des lunettes de soleil, ainsi qu'un bonnet, une casquette ou une écharpe.

Capacité des vieux gréements :
Mil'Pat, 27 pers. max - Tante Fine, 30 pers. max.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération.

FÉCAMP AU GRÉ DES VENTS



JOURNÉES AU GRAND AIR



TOP DES VENTES | À VOIR | PATRIMOINE

FÉCAMP, SES INCONTOURNABLES

À la fin du XIXe siècle, le négociant en vins fécampois Alexandre Le Grand redécouvre une recette datant du XVIe siècle et relance la fabrication de la célèbre liqueur Bénédictine. Afin de lui offrir un écrin à la hauteur de sa renommée, il fait construire le Palais Bénédictine, un chef-d'œuvre architectural mêlant avec audace les styles Gothique et Renaissance.

Toujours en activité, l'unique distillerie Bénédictine au monde se dévoile au fil d'une visite immersive, entre collections d'art, salles monumentales, caves et secrets de fabrication de cette liqueur emblématique.

À l'issue de cette découverte, vous vivrez un moment privilégié en prenant place pour le déjeuner dans la prestigieuse Salle des Abbés du Palais. Sous ses décors majestueux, profitez d'un repas raffiné dans une atmosphère unique.

L'après-midi, accompagné d'un guide-conférencier, vous découvrirez le musée Les Pêcheries, installé dans une ancienne sècherie de morue de plus de 4 700 m². Réparties sur cinq niveaux, ses collections vous plongent dans l'histoire de Fécamp, la grande pêche morutière, les Beaux-Arts, la vie cauchoise et le musée de l'Enfance. Depuis son spectaculaire belvédère, admirez un panorama exceptionnel sur le port, les falaises et la mer. Une visite passionnante, pouvant être adaptée selon la thématique de votre choix.

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

musée de France

À PARTIR DE

85€ / personne

SUGGESTION DE PROGRAMME :

- Expérience Découverte Bénédictine*,
- Déjeuner dans la prestigieuse Salle des Abbés du Palais ou possibilité de réserver le déjeuner en extérieur chez l'un de nos restaurateurs partenaires.
- Visite guidée du musée « Les Pêcheries, musée de Fécamp ».

TARIFS GROUPES :

89 € | Base pour 35 personnes
87 € | Base pour 40 personnes
85 € | Base pour 50 personnes



⊘ NOTRE PRIX COMPREND :

Palais Bénédictine : la visite libre du musée,
la visite guidée de la distillerie et des caves, et
la dégustation des 3 liqueurs*,
Le déjeuner au Palais Bénédictine (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café),
La visite guidée du musée Les Pêcheries.

⊗ NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Le transport,
Les dépenses personnelles.

ⓘ MENTIONS PARTICULIÈRES :

Toute l'année sauf 1er janvier, 1er mai et 25 décembre,
Fermeture du musée Les Pêcheries le mardi de mi-septembre à fin avril,
Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération.



NOUVEAUTÉ | AUTHENTIQUE | PATRIMOINE

MARINS ET TRADITIONS

Une escale entre patrimoine maritime, savoir-faire et traditions locales.

Accompagné d'un guide-conférencier, parcourez les quais du port, l'ancienne boucane où l'on fumait autrefois les harengs et les ruelles qui ont vu partir des générations de marins vers les bancs de Terre-Neuve. Au fil des anecdotes et des récits, découvrez le quotidien des pêcheurs, l'effervescence du port d'autrefois et les traditions qui façonnent encore aujourd'hui l'identité maritime de Fécamp.

À l'issue de cette promenade, faites une halte gourmande au Comptoir de la Mer. Dans une ambiance conviviale, savourez une sélection de spécialités locales composée d'un verre de cidre* et de trois tartinades de la mer du Bouquet Normand. Un moment de partage qui met à l'honneur les saveurs du littoral et le savoir-faire des producteurs normands.

Après un déjeuner dans un restaurant partenaire, prenez la route de Saint-Pierre-en-Port pour découvrir la Maison des Croyances et Traditions Cauchoises. Installé dans un ancien presbytère en pierre, ce lieu insolite vous plonge dans le quotidien du Pays de Caux d'autrefois. École reconstituée, cuisine des années 1950, vieux métiers, légendes, croyances populaires et récits rythment une visite authentique, où chaque pièce raconte une facette de la vie rurale normande.

Une journée riche en découvertes, entre patrimoine maritime, plaisirs gourmands et mémoire des traditions cauchoises.

À PARTIR DE

61€ / personne

SUGGESTION DE PROGRAMME :

- Visite guidée du quartier maritime de Fécamp,
- Halte gourmande au Comptoir de la Mer,
- Déjeuner dans un restaurant partenaire à Fécamp,
- Visite guidée de la Maison des Croyances et Traditions Cauchoises à Saint-Pierre-en-Port.

TARIFS GROUPES :

64 € | Base pour 35 personnes
63 € | Base pour 40 personnes
61 € | Base pour 50 personnes



© Le Comptoir de la Mer

⊘ NOTRE PRIX COMPREND :

Les visites guidées selon programme,
La halte gourmande au Comptoir de la Mer,
Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, 1/4 vin*, eau et café),

⊗ NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Le transport,
Les dépenses personnelles.

ⓘ MENTIONS PARTICULIÈRES :

Toute l'année selon disponibilités, sauf le dimanche,
Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération.



À VOIR | PATRIMOINE

LA PUISSANTE ABBAYE DE FÉCAMP

Remontez le temps à la découverte des lieux qui ont façonné l'histoire spirituelle et patrimoniale de Fécamp.

Votre journée débute par la visite guidée du Manoir du Catel, édifié sous le règne de Saint-Louis par Richard de Treigots, Xème Abbé de Fécamp. Plus ancien manoir seigneurial de Normandie, ce lieu chargé d'histoire fut également un siège de haute justice. Ses murs, recouverts de graffitis laissés par les prisonniers en attente de leur jugement, livrent un témoignage aussi rare qu'émouvant sur plusieurs siècles d'histoire.

Après le déjeuner, poursuivez votre découverte à l'Abbatiale de la Sainte-Trinité, joyau de l'architecture normande. Fondée au VIIe siècle puis reconstruite au XIIe siècle après les invasions vikings et un incendie dévastateur, elle devint l'un des plus importants centres de réforme monastique de Normandie. Au fil de la visite, laissez-vous séduire par la richesse de son architecture, la majesté de ses volumes et les nombreux trésors qu'elle renferme.

Votre parcours s'achève au Palais Bénédictine, intimement lié à l'histoire de l'abbaye. Selon la tradition, les moines auraient élaboré une liqueur aux plantes et aux épices, dont la recette fut redécouverte au XIXe siècle par Alexandre Le Grand. Séduit par cet héritage, il fit construire cet exceptionnel palais d'inspiration gothique et Renaissance, qui abrite aujourd'hui l'unique distillerie Bénédictine au monde. Entre collections d'art, salles monumentales, caves et dégustation, cette visite clôture en beauté une journée placée sous le signe de l'histoire, du patrimoine et du savoir-faire fécampois.

À PARTIR DE

74€ / personne

SUGGESTION DE PROGRAMME :

- Visite guidée du Manoir du Catel à Écretteville-lès-Baons,
- Déjeuner dans un restaurant partenaire à Fécamp,
- Visite guidée de l'Abbatiale de la Sainte-Trinité à Fécamp,
- Expérience découverte Bénédictine*.

TARIFS GROUPES :

74 € | Base pour 30 personnes
77 € | Base pour 40 personnes
76 € | Base pour 50 personnes



© Manoir Du Catel

NOTRE PRIX COMPREND :

Les visites guidées selon programme,
Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café),
Palais Bénédictine : la visite libre du musée, la visite guidée de la distillerie et des caves, et la dégustation des 3 liqueurs*.

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Le transport,
Les dépenses personnelles.

MENTIONS PARTICULIÈRES :

Toute l'année selon disponibilités,
Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes,
Possibilité de prévoir une dégustation à 7 €/pers. au Manoir du Catel (cidre*/jus de pomme local et chou ou financier).

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération.



PITTORESQUE | PATRIMOINE

FLÂNERIE AU FIL DES SIÈCLES

Laissez-vous séduire par le charme intemporel de Valmont, où nature et patrimoine se mêlent harmonieusement.

Accompagné de votre guide, partez à la découverte de ce village chargé d'histoire. Au fil des ruelles, admirez les maisons à pans de bois, l'ancien lavoir et les paysages verdoyants qui ont inspiré de nombreux artistes. Vous découvrirez également depuis les jardins la majestueuse abbaye Notre-Dame-du-Pré, fondée au XIe siècle, ainsi que les légendes de la famille d'Estouteville-Crimaldi, cousine de la famille princière de Monaco, qui ont marqué l'histoire de la vallée.

À l'heure du déjeuner, prenez place dans la chaleureuse auberge d'Ypreville où vous dégusterez une cuisine généreuse mettant à l'honneur les saveurs de la Normandie. Un moment convivial, idéal pour savourer les spécialités locales dans un cadre authentique.

L'après-midi, poursuivez votre escapade au château de Vaudroc, à Limpiville, et découvrez ses magnifiques jardins classés Monument Historique depuis 1944. Véritable invitation à la flânerie, ce parc paysager dévoile une succession d'ambiances où se côtoient jardin à la française, inspirations italiennes, charme anglais et verger de pommiers normands. Au détour des allées, le château, l'orangerie et le pigeonnier composent un décor élégant, témoin de plusieurs siècles d'art des jardins.

Une journée placée sous le signe de la douceur de vivre, entre patrimoine, nature et élégance.

À PARTIR DE

66€ / personne

SUGGESTION DE PROGRAMME :

- Visite guidée du village de Valmont,
- Déjeuner dans une auberge partenaire à Ypreville-Biville,
- Visite guidée des jardins du château de Limpiville.

TARIFS GROUPES :

66 € | Base pour 30 personnes
71 € | Base pour 40 personnes
68 € | Base pour 50 personnes



© Château de Limpiville

NOTRE PRIX COMPREND :

Les visites guidées selon programme,
Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café).

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Le transport,
Les dépenses personnelles.

MENTIONS PARTICULIÈRES :

Du 1er avril au 30 octobre,
Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes,
Le château n'est pas ouvert à la visite.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération.



© Le Léon d'Or

EXCEPTIONNEL | PATRIMOINE

FÉCAMP FAIT LE SHOW !

Un vent de spectacle souffle sur Fécamp.

Accompagné d'un guide-conférencier, parcourez le Cap Fagnet où nature, histoire et mémoire se rencontrent. Depuis les falaises de craie culminant à plus de 100 mètres, profitez d'un panorama spectaculaire sur la Manche, le port de Fécamp et les impressionnantes falaises qui bordent le littoral normand. Au fil de la promenade, votre guide vous dévoilera les multiples facettes de ce site stratégique, marqué par l'histoire. Vous découvrirez les vestiges du Mur de l'Atlantique, les bunkers de la Seconde Guerre mondiale ainsi que l'histoire de la chapelle Notre-Dame-du-Salut, édifiée en hommage aux marins disparus en mer. Entre paysages grandioses, patrimoine naturel et récits historiques, cette visite offre un regard unique sur l'âme maritime de Fécamp.

À l'heure du déjeuner, prenez place au Léon d'Or K'baret pour vivre une expérience aussi gourmande que festive. Dans une ambiance élégante et chaleureuse, savourez un repas élaboré à partir de spécialités locales avant de laisser place au spectacle. Danseurs, chanteurs et artistes talentueux enchaînent des tableaux hauts en couleur mêlant plumes, paillettes, musique et chorégraphies. Un moment de divertissement, d'émotion et de convivialité qui viendra clôturer cette journée entre patrimoine, panoramas d'exception et ambiance cabaret.

À PARTIR DE

97€ / personne

SUGGESTION DE PROGRAMME :

- Exploration guidée du Cap Fagnet : un regard unique sur Fécamp, entre panoramas grandioses, histoire des bunkers et mémoire de la chapelle des marins.
- Déjeuner spectacle au Léon d'Or K'baret à Saint-Léonard.

TARIFS GROUPES :

99 € | Base pour 30 personnes
98 € | Base pour 40 personnes
97 € | Base pour 50 personnes



© Le Léon d'Or

NOTRE PRIX COMPREND :

La visite guidée selon programme,
Le déjeuner spectacle (apéritif*, entrée, plat, fromage, dessert, ¼ vin*, eau et café).

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Le transport,
Les dépenses personnelles.

MENTIONS PARTICULIÈRES :

Toute l'année du mardi midi au dimanche midi,
Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération.



© SARL Malo

NOUVEAUTÉ | SAVOIR-FAIRE | TERROIR

DE LA TERRE AU VERGER

Partez à la rencontre de deux productions emblématiques du Pays de Caux au cours d'une journée placée sous le signe du terroir et du savoir-faire normand.

Votre matinée débute à Coderville sur l'exploitation de pommes de terre Malo, où Frédéric et Céraldine vous ouvrent les portes de leur entreprise familiale. Depuis plus de cinquante ans, cette famille cultive avec passion un produit incontournable de notre gastronomie. De la plantation à la récolte, en passant par le lavage, le tri, le conditionnement et la transformation, découvrez toutes les étapes qui permettent à la pomme de terre d'arriver jusqu'à nos assiettes. Selon la saison, vous pourrez également observer le travail dans les champs et les impressionnants équipements agricoles qui rythment la vie de l'exploitation.

Après un déjeuner dans un restaurant partenaire, poursuivez votre découverte à l'Écomusée de la Pomme et du Cidre situé à Bretteville-du-Grand-Caux. Au cœur d'un authentique clos-masure cauchois, Vincent Godefroy vous accueille pour partager sa passion des vergers normands et de la fabrication du cidre. De la culture des pommiers aux techniques de pressage et de fermentation, vous découvrirez les secrets d'un savoir-faire transmis de génération en génération. La visite se conclura par une dégustation conviviale de cidre*, l'occasion d'apprécier toute la richesse des saveurs normandes dans un cadre chaleureux et authentique. Une journée gourmande qui met à l'honneur les produits d'excellence de notre territoire.

À PARTIR DE

55€ / personne

SUGGESTION DE PROGRAMME :

- Visite guidée de l'exploitation de pommes de terre Malo à Coderville,
- Déjeuner dans un restaurant partenaire à Fécamp,
- Visite guidée de l'Ecomusée de la Pomme et du Cidre à Bretteville-du-Grand-Caux.

TARIFS GROUPES :

55 € | Base pour 30, 40, 50 personnes



NOTRE PRIX COMPREND :

Les visites guidées selon programme,
Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café).
La dégustation de cidre*.

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Le transport,
Les dépenses personnelles.

MENTIONS PARTICULIÈRES :

Toute l'année selon disponibilités,
Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération.



NOUVEAUTÉ | SAVOIR-FAIRE | TERROIR

TROIS SAVEURS, TROIS PASSIONS

Partez à la rencontre de trois producteurs passionnés qui partagent leur métier, leurs secrets et leur amour du goût à travers des expériences uniques.

Votre journée débute à la distillerie Astravent située à Maniquerville, entreprise artisanale qui élabore des spiritueux de caractère inspirés du terroir normand. Vous découvrirez les différentes étapes de la distillation, le choix des ingrédients et le travail minutieux qui permet d'obtenir des produits d'exception. Entre tradition et innovation, cette visite met en lumière le savoir-faire de passionnés attachés à la qualité de leurs créations. Une dégustation viendra conclure cette visite.

Après le déjeuner, direction le Musée du Chocolat de Fécamp où petits et grands plongeront dans l'univers fascinant du cacao. Des origines de la fève aux secrets de fabrication des chocolats les plus raffinés, cette visite vous fera voyager à travers l'histoire et les traditions chocolatières. Entre démonstrations, anecdotes et découvertes sensorielles, laissez-vous séduire par un savoir-faire qui allie créativité, précision et gourmandise.

Votre journée s'achèvera à Epreville à la Ferme aux Escargots où vous serez accueillis par un héliciculteur passionné. Au fil de la visite, découvrez les différentes étapes de l'élevage, du naissage à la transformation, ainsi que les particularités de ce mollusque emblématique de la gastronomie française. Vous en apprendrez davantage sur les méthodes d'élevage, le cycle de vie de l'escargot et les exigences d'une production de qualité. La visite se conclura par une dégustation.

À PARTIR DE

61€ / personne

SUGGESTION DE PROGRAMME :

- Visite guidée de la distillerie Astravent à Maniquerville,
- Déjeuner dans un restaurant partenaire à Fécamp,
- Visite libre du Musée du Chocolat à Fécamp,
- Visite guidée de la Ferme aux Escargots à Epreville,

TARIFS GROUPES :
61 € | Base pour 30, 40, 50 personnes



✓ NOTRE PRIX COMPREND :
Les visites guidées selon programme,
Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café),
Les dégustations sur les 3 sites.

⊗ NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :
Le transport,
Les dépenses personnelles.

ⓘ MENTIONS PARTICULIÈRES :
D'avril à septembre,
Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération.



NOUVEAUTÉ | CONVIVIALITÉ | TERROIR

ESCAPADE GOURMANDE MER ET CAMPAGNE

Laissez-vous tenter par une escapade gourmande à la découverte des paysages authentiques et des saveurs de notre territoire.

Vous serez charmés par le pittoresque village d'Yport lors d'une balade. Au fil des ruelles, découvrez l'histoire de cet ancien village de pêcheurs niché entre les hautes falaises de la Côte d'Albâtre. Entre anecdotes, patrimoine, architecture et traditions maritimes, votre guide vous dévoilera les secrets d'Yport tout en mettant à l'honneur à la fin de la promenade des spécialités locales. Une façon originale de découvrir le village en éveillant à la fois la curiosité et les papilles.

Après un déjeuner dans un restaurant partenaire, prenez la direction de la Chèvrerie du Beau Soleil à Tourville-les-Ifs. Accueillis par Cynthia, vous découvrirez le quotidien de l'exploitation et les différentes étapes de l'élevage des chèvres, dans le respect du bien-être animal et des traditions agricoles. De la traite à la fabrication des fromages, elle partagera avec passion son savoir-faire et les secrets qui donnent à ses produits toute leur authenticité. La visite se terminera par une dégustation des spécialités de la ferme, l'occasion d'apprécier des fromages de caractère élaborés avec soin à partir du lait produit sur place.

Une journée conviviale et authentique qui mêle patrimoine, rencontres, saveurs locales et découverte des savoir-faire normands.

À PARTIR DE

89€ / personne

SUGGESTION DE PROGRAMME :

- Découverte guidée d'Yport, ancien village pittoresque de pêcheurs,
- Déjeuner dans un restaurant partenaire à Fécamp,
- Visite guidée de la Chèvrerie du Beau Soleil à Tourville-les-Ifs.

TARIFS GROUPES :
89 € | Base pour 20, 25, 30 personnes



✓ NOTRE PRIX COMPREND :
Les visites guidées selon programme,
Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café),
Les dégustations.

⊗ NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :
Le transport,
Les dépenses personnelles.

ⓘ MENTIONS PARTICULIÈRES :
Toute l'année selon disponibilités,
Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération.



DÉTENTE | PATRIMOINE | PROMENADE

DEUX JARDINS POUR RÊVER

Offrez-vous une parenthèse de sérénité au cœur de deux jardins d'exception, où nature, créativité et patrimoine se rencontrent pour une journée placée sous le signe de l'émerveillement.

Votre escapade débute aux jardins de Louanne & K., un véritable écrin de verdure imaginé avec passion. Au fil des allées, laissez-vous surprendre par la diversité des ambiances paysagères, où massifs fleuris, arbres remarquables, vivaces, rosiers et graminées composent un décor en perpétuelle évolution. Chaque recoin révèle une nouvelle perspective, une association végétale originale ou un espace propice à la contemplation. Ce jardin, pensé comme un tableau vivant, évolue au rythme des saisons et invite à ralentir pour profiter pleinement de la beauté de la nature.

Après un déjeuner dans un restaurant partenaire, poursuivez votre découverte au Domaine du Grand Daubeuf, dont les jardins sont labellisés « Jardin Remarquable ». Véritable joyau du patrimoine normand, ce domaine offre une promenade à travers plusieurs styles paysagers. Jardins à la française, influences italiennes, parc à l'anglaise et verger de pommiers se succèdent. Chaque perspective témoigne de plusieurs siècles d'histoire et de l'art des jardins, dans un cadre d'une élégance remarquable.

Une journée idéale pour les amoureux des jardins, de la nature et du patrimoine, entre découvertes botaniques, promenades inspirantes et douceur de vivre au cœur de la campagne normande.

À PARTIR DE

54€ / personne

SUGGESTION DE PROGRAMME :

- Visite guidée des Jardins de Louanne & K. à Fécamp,
- Déjeuner dans un restaurant partenaire à Fécamp,
- Visite guidée du Domaine du Grand Daubeuf à Daubeuf-Serville.

TARIFS GROUPES :
54 € | Base pour 30, 40, 50 personnes



NOTRE PRIX COMPREND :
Les visites guidées selon programme,
Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café).

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :
Le transport,
Les dépenses personnelles.

MENTIONS PARTICULIÈRES :
D'avril à septembre,
Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération.

MONUMENT HISTORIQUE | jardin remarquable



INSOLITE | PATRIMOINE | ESCAPADE IODÉE

IMPRESSIONNANTES FALAISES

Partez pour une journée riche en découvertes, entre panoramas d'exception et expérience insolite.

Votre matinée débute par une sortie en mer au départ du port de Fécamp avec La Mer pour Tous. À bord d'un semi-rigide, prenez le large et admirez les majestueuses falaises de la Côte d'Albâtre sous un angle privilégié. Au fil de la navigation, laissez-vous séduire par les paysages spectaculaires où la blancheur des falaises contraste avec le bleu de la Manche. Votre capitaine partagera avec vous de nombreuses anecdotes sur le patrimoine maritime de Fécamp, son port, ses traditions de pêche et les richesses naturelles du littoral. Une expérience conviviale et dépaysante qui vous permettra d'apprécier toute la beauté de la côte vue depuis la mer.

Après un déjeuner dans un restaurant partenaire, prenez la direction des Loges pour vivre une aventure originale à bord du vélo-rail. Installés sur d'étonnants véhicules à assistance musculaire, vous parcourrez l'ancienne voie ferrée au rythme de vos coups de pédale. Prairies, bocages et paysages typiques du Pays de Caux défilent tout au long du parcours. À votre arrivée, une agréable promenade d'un kilomètre vous conduira jusqu'à la célèbre plage d'Étretat.

À PARTIR DE

111€ / personne

SUGGESTION DE PROGRAMME :

- Sortie en mer en semi-rigide au départ de Fécamp,
- Déjeuner dans un restaurant partenaire à Fécamp,
- Descente en vélo-rail des Loges à Etretat,
- Temps libre à Etretat,
- Remontée à bord du train.

TARIFS GROUPES :
111 € | Base pour 20, 25, 30 personnes



NOTRE PRIX COMPREND :
Les prestations mentionnées ci-contre,
Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café).

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :
Le transport,
Les dépenses personnelles.

MENTIONS PARTICULIÈRES :
Validité jusqu'au 1er novembre,
Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération.



© Côte d'Albâtre Tourisme

NATURE | PATRIMOINE | PROMENADE

UN JOUR EN PAYS DE CAUX

Patrimoine, lin et Village d'exception au programme de cette journée.

Vous visiterez Veules-les-Roses, classé parmi les Plus Beaux Villages de France. Accompagnés d'un guide, vous arpenterez à pied les ruelles pittoresques de ce village maritime au charme intact. Vous découvrirez le plus petit fleuve de France, les moulins qui bordent ses rives, les chaumières, les villas balnéaires et de nombreux jardins fleuris. À l'heure du déjeuner, un repas convivial vous sera proposé dans un restaurant local.

L'après-midi, vous visiterez le château de Sommesnil. Edifié en 1620 à l'époque de Louis XIII, ce château fut à l'origine un pavillon de chasse royal. Le domaine a connu ensuite des aménagements aux XVIIe et XIXe siècles. Votre guide vous fera revivre ces époques, entre récits de familles illustres, anecdotes locales et témoignages. Un véritable voyage dans le temps au cœur de l'élégance normande.

La journée s'achève à la Ferme au Fil des Saisons, à Amfreville-les-Champs, où le lin, surnommé « l'or bleu de Normandie », est à l'honneur. Vous découvrirez les étapes de sa culture, de la floraison estivale aux fibres utilisées dans l'industrie textile. Les propriétaires partageront leur passion pour cette plante emblématique, pilier de l'économie régionale. La visite se terminera par une dégustation de produits locaux.

À PARTIR DE

78€ / personne

SUGGESTION DE PROGRAMME :

- Visite guidée de Veules-les-Roses,
- Déjeuner dans un restaurant partenaire,
- Visite guidée du château de Sommesnil,
- Visite de l'Ecomusée du Lin à « La Ferme au Fil des Saisons ».

TARIFS GROUPES :
78 € | Base pour 30, 40, 50 personnes



© Château de Sommesnil - © Écomusée du Lin

✓ NOTRE PRIX COMPREND :
Les visites guidées selon programme,
Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café).

✗ NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :
Le transport,
Les dépenses personnelles.

ⓘ MENTIONS PARTICULIÈRES :
Validité toute l'année selon disponibilités,
Supplément week-end et jour férié à prévoir,
Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération.

Les Plus Beaux Villages de France® | MONUMENT HISTORIQUE



© JF Drone, OT CSNT

DÉCOUVERTE | PATRIMOINE

SUR LES BORDS DE SEINE

Terroir et patrimoine au programme de cette journée.

Poussez les portes d'une ferme familiale où la passion du terroir se transmet de génération en génération. Lorsque la fratrie reprend l'exploitation, chacun trouve naturellement sa place et met son savoir-faire au service d'un produit emblématique : un camembert artisanal d'exception. Élaboré dans le respect des gestes traditionnels, moulé à la louche avec patience, précision et beaucoup d'amour, ce fromage révèle toute la richesse du savoir-faire normand. Récompensé à plusieurs reprises pour sa qualité, il séduit aujourd'hui les amateurs les plus exigeants. Partez à la découverte de cette aventure familiale aux côtés de Charles, qui vous embarque à bord de son petit train pour une visite originale et immersive des coulisses de la fromagerie. De la fabrication à l'affinage, découvrez les secrets de ce fromage de caractère avant de terminer par un moment de dégustation qui éveillera vos papilles.

L'après-midi, changement d'atmosphère avec la découverte d'un joyau du patrimoine religieux : une abbaye nichée au cœur de la vallée de Seine, la seule encore habitée par une communauté bénédictine. Dans ce lieu chargé d'histoire, une rencontre exceptionnelle vous attend avec Frère Lucien, moine de l'Abbaye de Fontenelle. Avec passion, humour et simplicité, il vous ouvre les portes d'un univers méconnu et vous raconte l'histoire de l'abbaye, ses traditions, ses secrets ainsi que la renaissance de son cloître récemment restauré.

Cette visite privilégiée offre un moment rare, au plus près de ceux qui font vivre ce patrimoine unique. Avant de repartir, laissez-vous séduire par la boutique de l'abbaye et découvrez notamment une bière d'exception : la seule bière d'Abbaye produite en France par des moines.

À PARTIR DE

61€ / personne

SUGGESTION DE PROGRAMME :

- Visite de la ferme des 5 frères à Bermonville,
- Déjeuner dans le pays de Caux,
- Visite de l'Abbaye de Fontenelle, aux côtés de Frère Lucien, à Saint-Wandrille-Rançon.

TARIFS GROUPES :
61 € | Base pour 30, 40, 50 personnes



© Caux Seine Tourisme

✓ NOTRE PRIX COMPREND :
Les visites mentionnées ci-contre,
Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café).

✗ NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :
Le transport,
Les dépenses personnelles.

ⓘ MENTIONS PARTICULIÈRES :
Validité toute l'année selon disponibilités,
L'accès à la brasserie de l'Abbaye n'est pas inclus dans la visite,
Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération.

Saveurs de NORMANDIE | abbayes normandes



DES SÉJOURS POUR SOUFFLER



NOUVEAUTÉ | GRAND AIR | PATRIMOINE

L'ÉCHAPPÉE NORMANDE, ENTRE SEINE ET MER

Le Havre-Etretat Normandie Tourisme, Caux Seine Normandie tourisme et Fécamp Tourisme, avec le soutien de Seine-Maritime Attractivité, ont lancé en 2024 l'Echappée Normande, entre Seine et mer pour accueillir tours opérateurs, autocaristes, agences de voyages, agences réceptives et agences évènementielles. Entre patrimoine, nature et savoir-faire, le séjour l'Échappée normande vous invite à découvrir les trésors de la Seine-Maritime.

Votre séjour débute à côté du Havre à la découverte des secrets de fabrication des fromages de la fromagerie Dumesnil. Après le déjeuner au cœur de la ferme, découvrez la ville du Havre lors d'une visite théâtralisée à bord de votre autocar. La journée se poursuit au fil de l'eau avec une visite commentée du port en bateau.

Le lendemain, direction Fécamp pour une journée placée sous le signe de la gourmandise et du patrimoine. Du Musée du Chocolat au prestigieux Palais Bénédictine, puis à travers les rues de la ville, laissez-vous conter l'histoire de cette cité maritime. La découverte se poursuit à la fromagerie Les 5 Frères, à la rencontre d'un savoir-faire local.

Enfin, cap sur la vallée de Seine. Entre la découverte du château d'Ételan, un déjeuner en bord de Seine et la visite du P'tit Clos Normand, cette dernière journée vous invite à savourer pleinement les paysages, les traditions et l'art de vivre normands.

À PARTIR DE

410€ / personne

SUGGESTION DE PROGRAMME :

1ER JOUR - LE HAVRE

- Visite de la fromagerie Dumesnil,
- Déjeuner dans la grange rénovée de la ferme,
- Visite Théâtralisée Ville et Port à bord de votre autocar,
- Visite commentée du port en bateau,
- Dîner et nuit dans un hôtel*** du centre-ville du Havre.

2ÈME JOUR - FÉCAMP

- Visite libre du Musée du Chocolat,
- Visite semi-guidée du Palais Bénédictine,
- Déjeuner à Fécamp,
- Visite guidée de la ville à pied,
- Visite de la fromagerie Les 5 frères,
- Dîner et nuit dans un hôtel *** à Bolbec.

3ÈME JOUR - VALLÉE DE SEINE

- Visite guidée du château d'Etelan,
- Déjeuner en bord de Seine,
- Visite guidée du P'tit Clos Normand.





© Hilke Maunder, LHET - © JF Drone, OT CSNT

NOTRE PRIX COMPREND :

Les visites guidées selon programme,
Le Palais Bénédictine : visite libre du musée et visite guidée de la distillerie et des caves suivie de 3 dégustations,
Les déjeuners des jours 1,2 et 3 au restaurant, les dîners des jours 1 et 2 au restaurant de l'hôtel (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café),
Les dégustations,
Les 2 nuits en hôtel 3 étoiles, base chambre double avec petit-déjeuner et taxe de séjour comprise.

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Le transport,
Les dépenses personnelles,
Le supplément single.

MENTIONS PARTICULIÈRES :

Validité toute l'année selon disponibilités,
Supplément week-end et jour férié à prévoir,
Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération.

À PIED OU À VÉLO
VOTRE SÉJOUR SUR LA CÔTE D'ALBÂTRE

VOTRE SÉJOUR EN TOUTE LIBERTÉ, L'ORGANISATION EN TOUTE SÉRÉNITÉ.

Spécialistes de l'organisation de séjours de randonnée ou de vélo en itinérance, nous mettons toute notre expertise au service de votre groupe pour concevoir une expérience unique, conviviale et entièrement clé en main. Notre objectif est de vous permettre de profiter pleinement de votre aventure, sans vous soucier de l'organisation ou de la logistique.

ITINÉRAIRE PERSONNALISÉ

Nous créons des itinéraires sur mesure qui vous invitent à découvrir les paysages spectaculaires de la Côte d'Albâtre, ses célèbres falaises de craie, ses vallées verdoyantes, ses villages de caractère et son patrimoine naturel exceptionnel. Chaque parcours est pensé en fonction de votre niveau, de vos envies et du rythme de votre groupe.

LOGISTIQUE GLOBALE

Afin de garantir votre confort, nous sélectionnons avec soin des hébergements de qualité, qu'il s'agisse d'hôtels, de chambres d'hôtes ou d'autres structures accueillantes. Vos bagages sont transportés d'une étape à l'autre, vous permettant de voyager léger et de profiter pleinement de chaque journée.

ENCADREMENT AU CHOIX

Selon vos attentes, votre séjour peut être accompagné par un guide passionné, fin connaisseur du territoire, qui partagera avec vous les richesses naturelles, historiques et culturelles de la région. Nous assurons également toute l'assistance logistique : organisation des repas, préparation des pique-niques, transferts, navettes et coordination des différentes étapes.



FAITES CONFIANCE À NOTRE EXPERTISE

Que vous soyez un club de randonnée ou vélo, une association, un comité d'entreprise ou un groupe d'amis, nous vous proposons un séjour personnalisé, alliant découverte, convivialité et sérénité. Faites-nous confiance pour vivre une aventure inoubliable entre les falaises de la Côte d'Albâtre et les paysages authentiques de la campagne normande.

Sur simple demande, nous vous adresserons un devis personnalisé et un programme détaillé pour votre séjour rando, vélo.

APPELEZ-NOUS !



À LA CARTE
UN AIR DE LIBERTÉ

JE CHOISIS MES ACTIVITÉS

SPÉCIALES PETITS GROUPES

NOS SUGGESTIONS :

Vous êtes un petit groupe et souhaitez une alternative à nos journées composées ? Faites votre choix parmi nos activités ci-contre.

TARIFS :

Sur simple demande, nous vous adresserons un devis personnalisé et un programme détaillé.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

ATYPIQUE



Balade apéritive* en calèche.
DURÉE : 3H30

CHALLENGE



© Palais Bénédictine

Escape game au Palais Bénédictine.
DURÉE : 1H00

SAVOIR-FAIRE



Visite de l'imprimerie Durand.
DURÉE : 1H00

NATURE



Découverte des algues
DURÉE : 3H00

CRÉATIVITÉ



Peindre comme les impressionnistes.
DURÉE : 4H00

ÉVASION



Balade gourmande à vélo.
DURÉE : 3H00

MES VISITES GUIDÉES

SPÉCIALES VISITES À THÈME

NOS SUGGESTIONS :

Poursuivez l'exploration ! Découvrez notre sélection de visites guidées « Villes et Pays d'art et d'histoire ».

TARIFS VISITES GUIDÉES* :
DURÉE : 1H30

- **Moins de 20 personnes :**
  1h30-2h00 : 130 € (Dim/fériés: 160 €)
  2h30-3h00 : 180 € (Dim/fériés: 210 €)
- **De 20 à 30 personnes :**
  1h30-2h00 : 140 € (Dim/fériés: 170 €)
  2h30-3h00 : 190 € (Dim/fériés: 220 €)
- **Supplément visite guidée hors de Fécamp :** +30 €

VISITES POSSIBLES EN FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND.

* Sous réserve de modifications.

MÉDIÉVAL



Au temps des Ducs de Normandie, sur les traces du Moyen-Âge.

MÉMOIRE



Fécamp d'Autrefois (D'aut'fais).

BALNÉAIRE



© Archives Ville de Fécamp

Fécamp à l'époque des bains de mer.

INSPIRATION



© Musée Les Pêcheries

Fécamp et les peintres, lieu d'inspiration pour les artistes.

INSOLITE



Arsène Bigot, gentleman sourcier.

HISTOIRE



Circuit 39/45.



SÉMINAIRES, L'ESPRIT D'ÉQUIPE



NOUVEAUTÉ | ÉVASION | TEAM BUILDING

JOURNÉE D'ÉTUDE

Offrez à vos équipes une journée d'étude alliant travail, évasion et convivialité au cœur de Fécamp.

La matinée débute dans le cadre privilégié des salons privés du Palais Bénédictine, où réunions, ateliers ou sessions de travail prennent place dans un environnement inspirant, propice aux échanges et à la réflexion.

À l'heure du déjeuner, un restaurant partenaire accueille les participants pour un repas favorisant des moments de convivialité dans une ambiance chaleureuse.

L'après-midi, embarquez pour une sortie en mer à bord d'un vieux gréement et découvrez Fécamp depuis le large. Cette expérience authentique invite à explorer le riche patrimoine maritime de la Côte d'Albâtre, à partager un moment hors du temps et à renforcer la cohésion du groupe dans un cadre exceptionnel. Selon les conditions météorologiques, une solution de repli peut être proposée afin de garantir le bon déroulement de la journée.

Cette formule associe efficacement temps de travail, découverte du territoire et expérience collective. Elle constitue une solution idéale pour organiser une réunion, un comité de direction ou une journée de cohésion dans une destination facilement accessible en train. Une parenthèse originale qui favorise les échanges, stimule la créativité et laisse à chaque participant le souvenir d'une expérience inoubliable en bord de mer.

À PARTIR DE

84€ / personne

SUGGESTION DE PROGRAMME :

- Matinée réunions, ateliers ou sessions de travail dans le cadre privilégié des salons privés du Palais Bénédictine,
- Déjeuner dans un restaurant partenaire à Fécamp,
- Sortie en mer à bord d'un vieux gréement.

TARIFS :
84 € | par personne base 30 participants



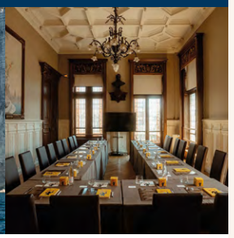

© Palais Bénédictine

NOTRE PRIX COMPREND :
La matinée réunions, ateliers ou sessions de travail dans les salons privés du Palais Bénédictine,
Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, 1/4 vin*, eau et café),
La sortie en mer à bord d'un vieux gréement.

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :
Le transport,
Les dépenses personnelles.

MENTIONS PARTICULIÈRES :
Toute l'année selon disponibilités,
Selon les conditions météorologiques, une solution de repli peut être proposée afin de garantir le bon déroulement de la journée,
Sur simple demande, nous vous adresserons un devis personnalisé et un programme détaillé pour votre séminaire journée d'étude.



NOUVEAUTÉ | CONVIVIALITÉ | TEAM BUILDING

SÉMINAIRE RÉSIDENTIEL

À seulement deux heures de Paris, Fécamp est la destination idéale pour organiser un séminaire de deux jours mêlant travail, découvertes et moments de convivialité. Ce programme offre un équilibre entre réunions professionnelles et activités de cohésion.

Le premier jour débute par une réunion dans les espaces du Casino de Fécamp. Après un déjeuner sur place, les participants découvrent le Palais Bénédictine lors d'une visite semi-guidée suivie de trois dégustations, avant de partager un dîner convivial et une nuit à l'Hôtel Le Grand Pavois.

Le deuxième jour se poursuit dans un cadre verdoyant aux Coqs'LitsCaux, où une nouvelle session de travail prend place au cœur de la campagne cauchoise. Cet environnement paisible favorise la réflexion, les échanges et la créativité. Après le déjeuner sur place, les participants embarquent pour une balade gourmande à vélo, accompagnés par Anne Tranchard.

Entre patrimoine, nature, gastronomie et lieux de réunion complémentaires, ce séminaire propose une expérience authentique et fédératrice. Une formule idéale pour renforcer la cohésion des équipes, développer de nouveaux projets et offrir à vos collaborateurs un moment privilégié dans un cadre inspirant.

À PARTIR DE

353€ / personne

SUGGESTION DE PROGRAMME :

1ER JOUR - FÉCAMP

- Matinée réunion et déjeuner au Casino,
- Visite semi-guidée du Palais Bénédictine,
- Nuit à l'Hôtel Le Grand Pavois.

2ÈME JOUR - COLLEVILLE

- Matinée session de travail et déjeuner aux Coqs'LitsCaux,
- Balade gourmande à vélo.

TARIFS :

353 € | base 30 personnes
en chambre single en demi-pension.



© Caetan CLEMENT

✓ NOTRE PRIX COMPREND :

Les deux matinées réunion/session de travail,
Les deux déjeuners et le dîner (apéritif*, entrée, plat, dessert, 1/4 vin*, eau et café),
La visite semi-guidée suivie de trois dégustations,
La balade gourmande à vélo,
La nuit d'hôtel.

⊗ NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Le transport,
Les dépenses personnelles.

ⓘ MENTIONS PARTICULIÈRES :

Toute l'année selon disponibilités,
Sur simple demande, nous vous adresserons un devis personnalisé pour votre séjour de séminaire résidentiel.

CONDITIONS DE VENTE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

Articles R211-3 à R211-11 du Décret n° 2017-1871 du 29 décembre 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2017-1717 du 20 décembre 2017 portant transposition de la directive (UE) 2015/2302 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyage liées.

Art. R. 211-3. Toute offre et toute vente des prestations mentionnées à l'article L. 211-1 donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

Art. R. 211-3-1. L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse de l'organisateur ou du détaillant ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Art. R. 211-4. Préalablement à la conclusion du contrat, l'organisateur ou le détaillant doit communiquer au voyageur les informations suivantes :
1. Les caractéristiques principales des services de voyage :
a) La ou les destinations, l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et, lorsque le logement est compris, le nombre de nuitées comprises ;
b) Les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux, dates et heures de départ et de retour, la durée et le lieu des escales et des correspondances. Lorsque l'heure exacte n'est pas encore fixée, l'organisateur ou le détaillant informe le voyageur de l'heure approximative du départ et du retour ;
c) La situation, les principales caractéristiques et, s'il y a lieu, la catégorie touristique de l'hébergement en vertu des règles du pays de destination ;
d) Les repas fournis ;
e) Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le contrat ;
f) Lorsque cela ne ressort pas du contexte, si les services de voyage éventuels seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe et, dans ce cas, si possible, la taille approximative du groupe ;
g) Lorsque le bénéfice d'autres services touristiques fournis au voyageur repose sur une communication verbale efficace, la langue dans laquelle ces services seront fournis ;
h) Des informations sur le fait de savoir si le voyage ou le séjour de vacances est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite et, à la demande du voyageur, des informations précises sur l'adéquation du voyage ou du séjour de vacances aux besoins du voyageur ;
2. La dénomination sociale et l'adresse géographique de l'organisateur et du détaillant, ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et, s'il y a lieu, électroniques ;
3. Le prix total incluant les taxes et, s'il y a lieu, tous les frais, redevances ou autres coûts supplémentaires, ou, quand ceux-ci ne peuvent être raisonnablement calculés avant la conclusion du contrat, une indication du type de coûts additionnels que le voyageur peut encore avoir à supporter ;
4. Les modalités de paiement, y compris le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte et le calendrier pour le paiement du solde, ou les garanties financières à verser ou à fournir par le voyageur ;
5. Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du voyage ou du séjour et la date limite mentionnée au III de l'article L. 211-14 précédant le début du voyage ou du séjour pour une éventuelle résolution du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint ;
6. Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et de visas, y compris la durée approximative d'obtention des visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires, du pays de destination ;
7. Une mention indiquant que le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais de résolution appropriés ou, le cas échéant, de frais de résolution standard réclamés par l'organisateur ou le détaillant, conformément au I de l'article L. 211-14 ;
8. Des informations sur les assurances obligatoires ou facultatives couvrant les frais de résolution du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement, en cas d'accident, de maladie ou de décès.
« En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, l'organisateur ou le détaillant et le professionnel auxquels les données sont transmises veillent à ce que chacun d'eux fournisse, avant que le voyageur ne soit lié par un contrat, les informations énumérées au présent article dans la mesure où celles-ci sont pertinentes pour les services de voyage qu'ils offrent. »
« Le formulaire par lequel les informations énumérées au présent article sont portées à la connaissance du voyageur est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé du tourisme et du ministre chargé de l'économie et des finances. Cet arrêté précise les informations minimales à porter à la connaissance du voyageur lorsque le contrat est conclu par téléphone. »

Art. R. 211-5. Les informations mentionnées aux 1°, 3°, 4°, 5° et 7° de l'article R. 211-4 communiquées au voyageur font partie du contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions définies à l'article L. 211-9.

Art. R. 211-6. Le contrat doit comporter, outre les informations définies à l'article R. 211-4, les informations suivantes :
1° Les exigences particulières du voyageur que l'organisateur ou le détaillant a acceptées ;
2° Une mention indiquant que l'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L. 211-16 et qu'ils sont tenus d'apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté, conformément à l'article L. 211-17-1 ;
3° Le nom de l'entité chargée de la protection contre l'insolvabilité et ses coordonnées, dont son adresse géographique ;
4° Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse électronique et, le cas échéant, le numéro de télécopieur du représentant local de l'organisateur ou du détaillant, d'un point de contact ou d'un autre service par l'intermédiaire duquel le voyageur peut contacter rapidement l'organisateur ou le détaillant et communiquer avec lui de manière efficace, demander une aide si le voyageur est en difficulté ou se plaindre de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage ou du séjour ;
5° Une mention indiquant que le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage ou du séjour conformément au II de l'article L. 211-16 ;
6° Lorsque des mineurs, non accompagnés par un parent ou une autre personne autorisée, voyagent sur la base d'un contrat comprenant un hébergement, des informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour du mineur ;
7° Des informations sur les procédures internes de traitement des plaintes disponibles et sur les mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges et, s'il y a lieu, sur l'entité dont relève le professionnel et sur la plateforme de règlement en ligne des litiges prévue par le règlement (UE) n° 524/2013 du Parlement européen et du Conseil ;
8° Des informations sur le droit du voyageur de céder le contrat à un autre voyageur conformément à l'article L. 211-11.
« En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, le professionnel auquel les données sont transmises informe l'organisateur ou le détaillant de la conclusion du contrat donnant lieu à la création d'un forfait. Le professionnel lui fournit les informations nécessaires pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations en tant qu'organisateur. Dès que l'organisateur ou le détaillant est informé de la création d'un forfait, il fournit au voyageur, sur un support durable, les informations mentionnées aux 1° à 8°. »

Art. R. 211-7. Le voyageur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.
« Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer l'organisateur ou le détaillant de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable de l'organisateur ou du détaillant. »

Art. R. 211-8. Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il mentionne les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, ainsi que le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.
« En cas de diminution du prix, l'organisateur ou le détaillant a le droit de déduire ses dépenses administratives réelles du remboursement dû au voyageur. A la demande du voyageur, l'organisateur ou le détaillant apporte la preuve de ces dépenses administratives. »

Art. R. 211-9. Lorsque, avant le départ du voyageur, l'organisateur ou le détaillant se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, s'il ne peut pas satisfaire aux exigences particulières mentionnées au 1° de l'article R. 211-6, ou en cas de hausse du prix supérieure à 8 %, il informe le voyageur dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et apparente, sur un support durable :
1° Des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix du voyage ou du séjour ;
2° Du délai raisonnable dans lequel le voyageur doit communiquer à l'organisateur ou au détaillant la décision qu'il prend ;
3° Des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé ;
4° S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix.
« Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate. »
« Si le contrat est résolu et le voyageur n'accepte pas d'autre prestation, l'organisateur ou le détaillant rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du contrat, sans préjudice d'un dédommagement en application de l'article L. 211-17. »

Art. R. 211-10. L'organisateur ou le détaillant procède aux remboursements requis en vertu des II et III de l'article L. 211-14 ou, au titre du I de l'article L. 211-14, rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom moins les frais de résolution appropriés. Ces remboursements au profit du voyageur sont effectués dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les quatorze jours au plus tard après la résolution du contrat.
« Dans le cas prévu au III de l'article L. 211-14, l'indemnisation supplémentaire que le voyageur est susceptible de recevoir est au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. »

Art. R. 211-11. L'aide due par l'organisateur ou le détaillant en application de l'article L. 211-17-1 consiste notamment :
1° A fournir des informations utiles sur les services de santé, les autorités locales et l'assistance consulaire ;
2° A aider le voyageur à effectuer des communications longue distance et à trouver d'autres prestations de voyage.
« L'organisateur ou le détaillant est en droit de facturer un prix raisonnable pour cette aide si cette difficulté est causée de façon intentionnelle par le voyageur ou par sa négligence. Le prix facturé ne dépasse en aucun cas les coûts réels supportés par l'organisateur ou le détaillant. »

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

La participation à l'une des formules proposées dans ce document ou toute autre formule composée sur mesure implique l'acceptation des conditions particulières de réservation présentées ci-dessous :

Art 1 Définition: l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp, autorisé dans le cadre des articles R211-3 à R211-11 du Décret n° 2017-1871 du 29 décembre 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2017-1717 du 20 décembre 2017 portant transposition de la directive (UE) 2015/2302 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyage liées, assure la réservation et la vente de tous types de prestations, de loisirs et d'accueil d'intérêt général dans sa zone d'influence. Il facilite la démarche du public en lui offrant un choix de nombreuses prestations et en assurant une réservation rapide et sûre.

Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp ; forme juridique : EPIC ; N° de SIRET : 410 952 287 00028 ; Code APE : 7990 Z ; Certificat d'Immatriculation IM076100001 ; Garantie Financière : 30490 € auprès de l'APST 15, avenue Carnot 75017 PARIS - n° de téléphone : 01 42 96 75 15.
ASSURANCE RCP : Allianz Iard dont le siège social est situé : 1 Cours Michelet - CS 30051, 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX.

Art 2 Information : les prestations proposées constituent l'offre préalable visée par les conditions générales de réservation ci-dessus et elles engagent l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp. Toutefois, des modifications peuvent naturellement intervenir dans le nombre et la nature et les tarifs des prestations proposées. Conformément à l'article R211-9 des conditions générales de réservation ci-dessus, si des modifications intervenaient, elles seraient portées par écrit à la connaissance du voyageur par l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp avant la conclusion du contrat.

Art 3 Durée du séjour : le voyageur signataire du contrat pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

Art 4 Les prix : les prix sont publiés en EURO TTC, par personne ou sous forme de forfait, et sont calculés en fonction du nombre de participants. Ces prix ne comprennent pas : l'acheminement, le transport sur place sauf mention, la taxe de séjour, les dépenses à caractère personnel, les frais de déplacement du guide (repas et transport). Ils sont révisables en cas de fluctuations économiques.

Art 5 La réservation : la réservation devient ferme par l'envoi d'un contrat de réservation daté et signé accompagné d'un règlement d'acompte de 30% du montant global de la prestation. L'envoi doit être adressé à l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp, Quai Sadi Carnot 76400 FECAMP. Toute réservation ne pourra être assurée qu'en fonction des disponibilités des prestataires de service et des conditions météorologiques pour les activités de plein-air et de navigation.

Art 6 Règlement du solde : il sera effectué à réception de la facture de l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp. Si des services non prévus s'ajoutent à la prestation, ils seront réglés directement sur place par le voyageur.

Art 7 Bon d'échange : A réception du contrat signé et de l'acompte et dans les 15 jours précédents la prestation, l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp enverra les bons d'échange à remettre à chaque prestataire. Ces bons d'échange mentionneront, la date, l'heure, la nature de la prestation, le nombre de personne pour lequel elle est valable ainsi que les coordonnées de chaque prestataire.

Art 8 Inscriptions tardives : en cas d'inscription moins de 21 jours avant le début de la prestation, la totalité du règlement est exigée à la réservation.

Art 9 Arrivée : le voyageur doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le contrat, le bon d'échange ou l'accusé de réception. En cas de retard, le voyageur doit prévenir le(s) prestataire(s) dont l'adresse et le téléphone figurent sur le bon d'échange. Les prestations non consommées, du fait d'un retard ou d'une interruption du voyage resteront dues et ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

Art 10 Hébergement : le prix des nuitées est calculé sur la base d'une chambre double avec bain ou douche et petit déjeuner. Les hébergements proposés sont de catégories 2** ou 3**, sauf cas contraire spécifié dans le texte de présentation. Le contrat est établi pour une capacité d'hébergement maximum. Si le nombre de participants dépasse la capacité d'hébergement, l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp peut refuser les voyageurs supplémentaires. Le contrat est alors réputé rompu du fait du voyageur.

Art 11 Annulation du fait du voyageur : toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée à l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp. Le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants (frais d'annulation) précisés ci-dessous à titre de dédits en fonction de la date d'annulation par rapport à la date de la prestation.
De 30 à 15 jours avant le début des prestations : 30 %
De 14 à 7 jours avant le début des prestations : 60 %
De 7 à 0 jour avant le début des prestations : 100 %

Art 12 Annulation du fait du détaillant : se reporter à l'article R211-10 des conditions générales de réservation ci-dessus.

Art 13 Modification du nombre de participants : Dans le cas où le nombre de participants présents le jour de la prestation serait inférieur à celui réservé, aucun remboursement ne sera accordé si l'Office Intercommunal de Fécamp n'en a pas été informé par écrit (fax, mail, courrier) 7 jours francs au moins avant la date de la prestation réservée. Dans le cas contraire, c'est le nombre de personne précisé sur le contrat qui sera facturé.

Art 14 Interruption du séjour : en cas d'interruption du séjour par le voyageur, il ne sera procédé à aucun remboursement des prestations non consommées, sauf si le motif est couvert par l'assurance annulation du voyageur.

Art 15 Modification d'un élément par l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp d'un élément substantiel du contrat : se rapporter à l'article R211-9 des conditions générales de réservation ci-dessus.

Art 16 Empêchement pour le détaillant de fournir en cours de séjour les prestations prévues dans le contrat : se rapporter à l'article R211-9 des conditions générales de vente ci-dessus. On entendra par lieu de départ, le point de rendez-vous du séjour réservé et non le lieu de résidence du voyageur.

Art 17 Dommages : le voyageur est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Le voyageur est invité à vérifier qu'il possède toutes les assurances nécessaires le couvrant pendant son voyage ou séjour.

Art 18 Assurances : l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp a souscrit une assurance afin de couvrir les conséquences de la Responsabilité Civile Professionnelle qu'il peut encourir auprès d'Allianz Iard dont le siège social est situé : 1 Cours Michelet – CS 30051, 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX.

Art 19 Responsabilité : L'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp est responsable dans les termes de l'article L 211-16 du Code du Tourisme qui stipule : Le professionnel qui vend un forfait touristique mentionné au 1° du I de l'article L. 211-1 est responsable de plein droit de l'exécution des services prévus par ce contrat, que ces services soient exécutés par lui-même ou par d'autres prestataires de services de voyage, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois le professionnel peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que le dommage est imputable soit au voyageur, soit à un tiers étranger à la fourniture des services de voyage compris dans le contrat et revêt un caractère imprévisible ou inévitable, soit à des circonstances exceptionnelles et inévitables.

Art 20 Réclamations : Toute réclamation relative à l'inexécution ou à la mauvaise exécution du contrat doit être adressée à l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp au plus tard dans les 3 jours ouvrés suivants la fin de la prestation, par lettre recommandée avec accusé de réception.

NOUS REJOINDRE

TRANSPORTS, LIEUX DE VISITE ET PARKINGS



Les Transports

AUTOCAR

DE PARIS (3H00) :
A13 direction Caen,
sortie 25 : Écamp / Bourg-Achard.

D'AMIENS (2H15) :
A29 direction Le Havre,
sortie 8 : Écamp / Fauville-en-caux.

DE CAEN (2H00) :
A29 direction Amiens,
sortie 7 : Écamp / Bolbec.

DE RENNES (3H30) :
A84 direction Paris,
A29, sortie 7 : Écamp / Bolbec.

DE LILLE (3H30) :
A1, direction Amiens,
A29, direction Le Havre,
sortie 8 : Écamp / Fauville-en-caux.

DU MANS (3H15) :
A28 direction Rouen,
A13 direction Caen,
sortie 25 : Écamp / Bourg-Achard.

TRAIN

LIGNE SNCF
PARIS / BRÉAUTÉ / FÉCAMP (2H30)
Depuis la gare Saint-Lazare,
correspondance à Bréauté-Beuzeville.

AVION

BEAUVAIS (2H30)
PARIS (3H00)
DEAUVILLE (1H30)

BATEAU

DIEPPE (1H00) :
DFDS - Tél. 0 800 650 100

TAXIS

YPORT :
Taxis Brument
Tél. 06 03 63 13 09

THEUVILLE-AUX-MAILLOTS :
Taxis des Terre-Neuvas
Tél. 06 74 51 24 01

LE HAVRE :
Radio-taxis du Havre
Tél. 02 35 25 81 81

Les Parkings

STATIONNEMENTS AUTOCAR

A 3 PLACES DE STATIONNEMENT
123, rue Jules Ferry
Lieu de visite :
Palais Bénédictine

B 3 PLACES DE STATIONNEMENT
D79
Lieu de visite :
Cap Fagnet
Parc Éolien
Chapelle Notre-Dame de Salut

C 3 PLACES DE STATIONNEMENT
Chemin des Chalets
Lieu de visite et restauration :
Plage

D 3 PLACES DE STATIONNEMENT
Quai de Verdun
Lieu de visite et restauration :
Casino
Office de Tourisme
Musée des Pêcheries

DÉPOSES AUTOCAR

E QUAI CAPITAINE JEAN RECHER
Lieu de visite et restauration :
Musée des Pêcheries
Boucane du Grand Quai

F PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC
Lieu de visite :
Abbatiale de la Sainte-Trinité

Les Lieux de visite

SITES À DÉCOUVRIR

1. **OFFICE DE TOURISME**
Quai Sadi Carnot
2. **PALAIS BÉNÉDICTINE**
110, rue Alexandre Le Grand
3. **MUSÉE LES PÊCHERIES**
3, quai Capitaine Jean Recher
4. **LA BOUCANE DU GRAND QUAI**
12, Grand Quai
5. **ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE**
Place Saint-Étienne
6. **PALAIS DUCAL**
Place des Ducs Richard
7. **HÔTEL DE VILLE**
1, place du Général Leclerc
8. **ABBATIALE DE LA SAINTE-TRINITÉ**
Place des Ducs Richard
9. **MAISON DU PATRIMOINE**
10, rue des Forts
10. **LE CAP FAGNET**
Route du Phare (D79)*
11. **LES BLOCKHAUS (CAP FAGNET)**
Route du Phare (D79)*
12. **CHAPELLE NOTRE-DAME DE SALUT (FERMÉE)**
(Cap Fagnet) Route du Phare (D79)*
13. **LE PARC ÉOLIEN**
Route du Phare (D79)*
14. **L'EXTRAORDINAIRE VOYAGE DU CHOCOLAT**
851, route de Valmont
15. **LES JARDINS DE LOUANNE & K**
Route de Canzeville / Le Moulin bleu

* Sous réserve d'autorisation préfectorale.

FÉCAMP
TOURISME
NORMANDIE

Service Réceptif
Quai Sadi Carnot - 76400 FECAMP
Tél : +33 (0)2 35 28 84 62
groupes@fecamptourisme.com

fecamptourisme.com

Offices de Tourisme de France
NORMANDIE TOURISME
APST
ADN Tourisme
ATOUT FRANCE
Allianz